



Communauté
d'Universités et d'Établissements
Lille Nord de France

Du PRES à la Communauté
d'universités et d'établissements
« Lille Nord de France »

- L'évolution du système d'enseignement supérieur et de recherche en région	4
Tableau 1- Composition actuelle du PRES-COMMUNAUTÉ D'UNIVERSITÉS ET ETABLISSEMENTS Lille Nord de France.....	4
1- Le contexte : forces et faiblesses.....	5
Tableau 2-Forces et faiblesses régionales d'après le diagnostic territorial	5
2- Enjeux.....	6
3- La mise en place d'un schéma d'organisation régionale, en synergie avec l'ensemble des acteurs	7
Schéma- L'écosystème de l'ESR.....	8
4- La communauté d'universités et d'établissements	8
4.1- Les missions données par la loi.....	9
4.2- Le nouveau projet.....	9
5- Les réseaux thématiques de recherche	10
6- Les commissions de territoires (Artois, Littoral, Métropole lilloise, Valenciennois).....	11
7- L'organisation au niveau régional	12
7.1- Le Parlement du savoir	12
7.2- L'Espace prospectif et stratégique (EPS)	12
7.3- Fonctionnement	13
II- Missions et activités du PRES/Communauté d'universités et d'établissements.....	14
2.1- Gouvernance actuelle.....	14
2.2 – Fonctions supports.....	14
A1 : ADMINISTRATION GENERALE.....	14
A2 : SERVICE COMMUNICATION.....	15
2.3 - LES ACTIVITES PAR GRANDS AXES	16
AXE 1 : RECHERCHE ET VALORISATION	16
Pilotage.....	16
R1 : RECHERCHE.....	16
R2 : SATT et valorisation	17
R3 : Autres actions de valorisation	17
AXE 2 : FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE.....	18
Pilotage.....	18
F1 : FORMATION DES MAITRES.....	18
F2 : COLLEGE DOCTORAL	18
F3 : COORDINATION DE L'OFFRE REGIONALE DE FORMATION	19
F4 : PORTEFEUILLE EMPLOIS ET COMPETENCES (PEC).....	21
F5- MAISON DE L' ENTREPRENEURIAT.....	21
F6: OBSERVATOIRE REGIONAL DES ETUDES SUPERIEURES (ORES).....	23
Axe 3- Actions internationales	24
Pilotage.....	24
RI 1 : COORDINATION RELATIONS INTERNATIONALES	24
RI 2 : INTERNATIONAL ACADEMY	25
RI 3 : CENTRE D'EXAMEN « FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE »	26
RI 4 : CENTRE DE MOBILITE EURAXESS – PROGRAMME AMBER CENTRE EURAXESS.....	27
AXE 4- CULTURE ET PATRIMOINE SCIENTIFIQUES.....	28
Pilotage.....	28
Culture scientifique, missions	28
Patrimoine scientifique, missions	28
Culture et création artistiques, missions.....	28
AXE 5 : CAMPUS DURABLE ET NUMERIQUE	29
C1- Campus durable.....	29
C2- Campus numérique.....	30

2.4- Les ressources de la Communauté d'universités et d'établissements.....	30
Emplois.....	30
Budget.....	30
Tableau 3- Dépenses	31
Recettes	32
Tableau 4- Recettes.....	32
<i>Sigles et abréviations</i>	33

- L'évolution du système d'enseignement supérieur et de recherche en région

Le Nord-Pas de Calais compte 6 universités et un ensemble universitaire privé, 16 écoles d'ingénieurs, 8 écoles de commerce, de gestion, de journalisme, d'architecture et de paysage, et un Institut d'Etudes Politiques.

La plupart de ces établissements font partie de la communauté d'universités et d'établissements Lille Nord de France, issue du PRES, qui réunit actuellement 30 membres (universités, écoles, organismes de recherche et collectivités territoriales). Cette configuration sera amenée à évoluer avec la mise en place de ses nouveaux statuts.

Cette communauté travaille à l'organisation du site régional, dans le cadre des dispositions de la loi sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR) de juillet 2013 et en cohérence avec les orientations définies, d'une part, dans le rapport élaboré lors des assises territoriales et, d'autre part, par le schéma régional de l'Enseignement Supérieur et la Recherche issu des assises régionales de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cette politique de site est construite en forte synergie avec les collectivités territoriales, l'Etat, le milieu socio-économique, et les organismes de recherche. Des instances dédiées (un parlement du savoir construit sur le mode d'un CESER consacré aux questions d'enseignement supérieur et de recherche, un espace prospectif et stratégique) facilitent cette synergie.

Tableau 1- Composition actuelle du PRES-COMMUNAUTÉ D'UNIVERSITÉS ET ETABLISSEMENTS Lille Nord de France

Membres fondateurs	Universités	Université de Lille 1	
		Université de Lille 2	
		Université de Lille 3	
			Université d'Artois
			Université du Littoral Côte d'Opale
			Université de Valenciennes et du Hainaut –Cambrésis
		Grandes écoles	Ecole Centrale de Lille
			Ecole des Mines de Douai
	Membres associés	Etablissements d'enseignement supérieur	Fédération Universitaire et polytechnique de Lille
			Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles
ENSAM - Arts et Métiers ParisTech - Centre de Lille			
Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Lille			
Télécom Lille			
IEP Lille			
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille			
Ecole Supérieure de Journalisme de Lille			
Skema Business School			
Institutions de recherche		Institut Pasteur de Lille	
		CHRU	
		Centre Oscar Lambret	
Organismes de recherche		INSERM	
		INRIA	
		IFSTTAR	
		IFREMER	
		CROUS	CROUS de Lille
		Collectivités territoriales	Conseil Régional NPC
Lille Métropole Communauté Urbaine			
Valenciennes Métropole			
Communauté Urbaine d'Arras			
Syndicat mixte de la Côte d'Opale			

1- Le contexte : forces et faiblesses.

Le système d'enseignement supérieur et de recherche en Nord-Pas de Calais bénéficie d'incontestables atouts. Pourtant, malgré des évolutions très favorables, d'appréciables faiblesses caractérisent la recherche. Le diagnostic territorial les identifie bien (tableau 2).

La région Nord-Pas de Calais est la plus jeune région de France après l'Ile-de-France avec une importante population étudiante : 156 600 étudiants. L'offre de formation des universités est riche, construite en synergie avec la réalité socio-économique du territoire. Cette offre est de grande qualité, comme en témoigne par exemple l'excellente insertion professionnelle des étudiants de master. La formation continue universitaire est au tout premier plan national, tant par son volume d'activité, que par la qualité reconnue de ses dispositifs ; elle prédispose les universités et les écoles de la région à jouer un rôle moteur dans l'émergence des nouveaux modèles de formation tout au long de la vie. La région accueille un nombre important d'écoles d'ingénieur et de commerce réputées. En ce qui concerne la recherche, des domaines d'excellence sont de plus en plus affirmés et reconnus : biologie, santé, physique et mathématiques, transports, chimie des matériaux et de la catalyse, nanotechnologies et photonique, physico-chimie de l'atmosphère, efficacité énergétique, sciences du visuel, SHS. Ils ont été confortés dans le cadre des appels d'offre du PIA, de l'Union européenne ou d'appels d'offres dédiés (SIRIC, par exemple). Le développement des recherches partenariales est un point fort, concrétisé par la mise en place de la SATT, les liens forts entretenus au sein des pôles de compétitivité et la mise en place d'un IRT et d'un IEED.

Néanmoins la région Nord-Pas de Calais doit faire face à d'appréciables faiblesses. Le dispositif de recherche doit être conforté et l'attractivité, nationale et internationale, du site renforcée. La plupart des universités et des écoles publiques souffrent d'un manque chronique d'emplois d'enseignants-chercheurs et de BIATSS et la région est aussi pénalisée par une sous-représentation des emplois EPST et des EPIC. Malgré ce handicap, la région se situe néanmoins au 8^{ème} rang national pour le nombre d'enseignants-chercheurs et chercheurs produisant dans des unités de recherche notées A+ et A. Le second handicap est lié à la faiblesse de la recherche privée. Le tissu productif est encore trop axé sur des activités de basse et moyenne technologie. Le transfert de la recherche publique vers les entreprises, et notamment les PME, principale composante du système productif régional, est donc un véritable enjeu. Enfin, si la recherche est de grande qualité, la région souffre aussi d'une insuffisance de personnalités scientifiques de très haut niveau ; ainsi par exemple, elle est la 9^{ème} de France par le nombre de membres de l'IUF et le nombre d'ERC est très faible. Tout ceci a sans doute contribué à ce que les succès dans le cadre des appels d'offre du PIA soient relativement modestes.

Tableau 2-Forces et faiblesses régionales d'après le diagnostic territorial

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> La plus jeune région de France après l'Ile de France avec une importante population étudiante : 156 600 étudiants. Un taux de réussite aux baccalauréats général et technologique très proche de la moyenne nationale et en progression ces dernières années (2010-2012). Une offre de formation continue et initiale construite en lien avec la réalité socio-économique du territoire. La création de l'ESPE au sein de la communauté d'universités et d'établissements. Un nombre d'inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles et en écoles d'ingénieurs qui place la région au 4^{ème} rang au niveau national, une formation d'ingénieur attractive. Des domaines d'excellence reconnus, notamment dans le cadre des résultats aux « investissements d'Avenir » : biologie, santé, physique et mathématiques, transports, chimie des matériaux et de la catalyse, nanotechnologies et photonique, physico-chimie de l'atmosphère, sciences du visuel. Une bonne interaction entre le tissu académique et les pôles de compétitivité, facilitée par la SRI autour de domaines d'activités stratégiques, pour la plupart en lien avec la recherche. Le PRES, devenu communauté d'universités et d'établissements, qui a contribué à l'intensification des réseaux inter-établissements. 	<ul style="list-style-type: none"> Les EPST et les EPIC, qui représentent 23 % des effectifs de la recherche publique. Une proportion faible d'étudiants de niveau D. Une offre documentaire par étudiant plus faible que la moyenne nationale. Dans quelques domaines, une offre de recherche trop dispersée et qui manque de visibilité nationale. Un nombre insuffisant de personnalités scientifiques reconnues à l'international. Le transfert de technologie insuffisamment articulé avec la recherche et l'offre sous-dimensionnée au regard de la diversité et de l'intensité industrielles du territoire. La R&D privée faible malgré une bonne progression des effectifs, et une insuffisance des interactions entreprises/universités. Une offre de formation abondante et parfois redondante qui peut être à l'origine de l'insuffisante mobilité des étudiants entre les différents pôles universitaires. Des projets de mutualisation dont la mise en œuvre est à confirmer dans le cadre de la communauté d'universités et d'établissements (entreprenariat, numérique...)

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Le positionnement géographique ouvert sur l'Europe du Nord, qui offre l'opportunité de coopérations transfrontalières tant en matière de recherche que d'insertion professionnelle. • Le renforcement de la concertation institutionnelle entre universités et organismes. • De nouvelles dynamiques de recherches interdisciplinaires et partenariales validées dans le cadre du programme « investissements d'avenir », notamment l'Equipex IrDIVE (SHS, sciences informatiques et neuro-sciences), le labex CEMPI (à l'interface entre les mathématiques et la physique) et les projets d'IRT et d'IEED, Railenium et Ifmas. • La création de la SATT Nord Valo. • La mise en place d'un schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche et d'instances relatives à l'ESR (Espace prospectif et stratégique et Parlement du savoir). • La volonté affichée par le PRES, devenu communauté d'universités et d'établissements, d'organiser et cartographier l'offre de formation. • Une politique de site qui réunit l'ensemble des acteurs. • Le développement des mutualisations en SHS dans le cadre de la MESHs. • Le renforcement des liens avec la Picardie et la Champagne-Ardenne dans le cadre de l'IEED IFMAS, de l'IRT Railenium et de la SATT Nord Valo. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une économie marquée par des faiblesses structurelles, des indicateurs sociaux peu favorables, le poids de la crise avec le risque d'un désengagement des entreprises sur la R&D et l'innovation. • La complexité de l'offre de formation en sciences humaines et sociales, qui nuit à sa visibilité. • Un risque de décalage croissant entre le Nord-Pas de Calais et les grands sites universitaires pourvus d'IDEX. • Une fragilisation de certains secteurs adossés à des laboratoires à forte intensité de recherche au regard de leurs résultats au programme « investissements d'avenir ». • Une GRH insuffisamment optimisée pour accompagner une politique scientifique ambitieuse et partagée. • Un risque de décrochage entre les établissements métropolitains et les autres, si les politiques de regroupement n'étaient pas menées simultanément.

2- Enjeux

Le système d'enseignement supérieur et de recherche (ESR) en région Nord-Pas de Calais est soumis aux mêmes défis que les autres, et il s'agit pour lui de continuer à assurer l'ensemble de ses missions de service public à un très haut niveau d'exigence. Une difficulté particulière est de concilier la formation du plus grand nombre — qui implique que beaucoup de moyens soient consacrés à l'accompagnement des étudiants, à la mise en œuvre de parcours différenciés, à l'innovation pédagogique — et l'exigence d'excellence tant en formation qu'en recherche. Cette difficulté particulière est, en région Nord-Pas de Calais, renforcée par le sous-encadrement de la plupart des universités et écoles publiques. Répondre à un tel enjeu suppose une démarche stratégique forte des établissements et des organismes de recherche.

À l'échelle régionale elle nécessite un pilotage stratégique et prospectif commun qui implique :

- l'Etat, en tant que garant du cadre national défini par la loi ESR et en tant que garant des moyens qui sont attribués par lui pour la réalisation des missions de service public
- les collectivités au titre de la mise en œuvre des schémas régionaux et métropolitains, qui impliquent et impactent l'ESR, et de leur engagement dans l'accompagnement et le soutien de ce dernier
- le monde économique et social

On peut mettre en avant cinq enjeux plus spécifiques.

Enjeu 1- Conforter un dispositif de formation de très grande qualité. Le contexte économique et social particulier du Nord-Pas de Calais ajoute un niveau d'exigence supplémentaire en matière de formation. L'enseignement supérieur y est un élément essentiel de promotion sociale ; les mutations économiques d'une région en reconversion obligent plus qu'ailleurs à s'engager dans des démarches de formation tout au long de la vie. Favoriser le développement des études longues, permettre à chacun de revenir à tout moment vers l'enseignement supérieur pour y acquérir ou y valider de nouvelles compétences, répondre à l'évolution rapide des besoins du monde économique et social, proposer pour cela une offre de formation encore plus lisible et cohérente, améliorer son attractivité pour attirer et maintenir en région des talents sont autant de déclinaisons de ces enjeux.

Enjeu 2- Renforcer la qualité et l'excellence de la recherche. Une priorité est de poursuivre les efforts réalisés par les acteurs de la recherche pour faire émerger des domaines d'excellence scientifique différenciants sur le plan national et européen, et en synergie forte avec l'évolution de l'activité économique et des besoins sociétaux. Cette

dynamique de l'excellence doit être organisée de telle façon qu'elle irrigue les territoires de la région. Elle suppose une démarche stratégique forte et concertée entre les universités, les écoles et les organismes de recherche, appuyée par les collectivités territoriales et les milieux économiques. Un enjeu est de mobiliser de façon cohérente, autour de cet objectif, les différentes sources de financement (PO, CEPER, PIA, Horizon 2020...). Un autre enjeu est que les moyens de l'Etat soient renforcés, les financements obtenus jusqu'ici dans le cadre du PIA étant en déconnexion avec le potentiel scientifique.

Enjeu 3- Renforcer la valorisation et le transfert, développer les recherches partenariales. Le Nord-Pas de Calais est une région de vieille tradition industrielle. Malgré de fortes évolutions marquées par un dynamisme entrepreneurial renouvelé, puisque la région est une des toutes premières en matière de création d'entreprises, l'appareil productif souffre de faiblesses structurelles dans la R&D et la haute technologie. Le renforcement des synergies entre le monde de la recherche et de l'enseignement supérieur et celui des entreprises est un puissant accélérateur d'une mutation nécessaire. La SATT, mise en place par la communauté d'universités et d'établissements Lille Nord de France et les universités de Picardie Jules Verne et de Reims, est un élément essentiel de l'écosystème régional de l'innovation. Le renforcement des démarches partenariales au sein des pôles de compétitivité ou autour des structures mises en place avec le PIA (IEED, IRT, Equipex) en est un autre.

Enjeu 4- Promouvoir les écosystèmes innovants sur le territoire régional. De multiples écosystèmes thématiques ont émergé dans la région pour le développement et la recherche, donnant lieu à de nombreux partenariats stratégiques entre les universités, les grandes écoles, les organismes de recherche et les entreprises. Ils s'organisent en particulier dans le cadre des pôles de compétitivité et des parcs d'activités scientifiques et d'innovation dédiés : Eurasanté à Lille – Loos (biologie, santé) ; Euratechnologies à Lille (numérique, ubiquitaire, internet des objets) ; Parc scientifique de la Haute Borne à Villeneuve d'Ascq (recherche fondamentale, entreprises innovantes) ; L'Union à Tourcoing : textiles innovants (CETI) ; Culture, images, médias (Plaine Images) ; le futur Campus de la distribution à Roubaix ; CD2E à Loos en Gohelle (éco-entreprises, éco-transition) ; Transalley à Valenciennes (transports durables) ; Rives de l'Escaut à Valenciennes (pôle d'excellence numérique). L'émergence récente des nouvelles formes d'économie, notamment l'économie de la créativité ou encore l'économie de la fonctionnalité, appelle à renforcer cette dynamique et à la conforter notamment par la création d'écosystèmes innovants beaucoup plus hybrides à la fois sur le plan institutionnel et disciplinaire. Les institutions d'enseignement supérieur et de recherche doivent jouer un rôle majeur dans cette nouvelle phase de développement des écosystèmes innovants en favorisant leur création et en préparant les jeunes futurs diplômés à y travailler.

Enjeu 5- Mettre l'enseignement supérieur et la recherche au cœur des stratégies des acteurs économiques, sociaux et politiques. L'enseignement supérieur et la recherche ont un territoire naturel qui est le monde ; ils sont pour autant un acteur essentiel du développement économique et social de leurs territoires de proximité. Ce rôle, maintenant mieux reconnu en Nord-Pas de Calais, doit être consolidé par la participation active aux schémas régionaux et métropolitains de développement, par la participation aux réseaux recherche-innovation-activités qui se constituent au sein des domaines d'activités stratégiques dans le cadre d'une stratégie régionale de spécialisation intelligente, par la réussite des grandes opérations partenariales que sont les IEED IFMAS et PIVERT, l'IRT Railénium.

3- La mise en place d'un schéma d'organisation régionale, en synergie avec l'ensemble des acteurs

Depuis janvier 2013 les établissements et les organismes ont marqué leur volonté de rendre opérationnel un schéma d'organisation régionale qui s'appuie sur le rapport « Dubrulle » réalisé en novembre 2012 dans le cadre des assises territoriales. Ce schéma est pour une très grande part déjà opérationnel. Il reste à achever la transition du PRES vers la nouvelle communauté d'universités et d'établissements.

L'organisation proposée est au service des quatre grands territoires universitaires, qui sont au nombre de quatre en référence à la fois à la répartition des étudiants et des bassins d'emploi. Comme le souligne le rapport Dubrulle, « elle doit contribuer à créer les conditions d'un ensemble solidaire et cohérent porteur d'une visibilité stratégique partagée respectueuse de la diversité de chacun et de l'obligation de stimuler la recherche et d'œuvrer à la réussite de tous les étudiants quel que soit son lieu principal de formation ».

Elle repose sur une mise en réseau de réseaux. Il s'agit d'assurer les synergies autour de quatre organisations ou ensembles de réseaux.

Une organisation à l'échelle des établissements et organismes de recherche, qui s'appuie sur la nouvelle communauté d'universités et d'établissements. Cette communauté est recentrée autour des six universités publiques, qui portent les missions confiées par la loi et un projet commun, dans une démarche d'ouverture et de synergie avec l'ensemble des acteurs, qui sont rattachés à la communauté d'universités et d'établissements pour tout ou partie de ses missions.

- des établissements d'enseignement supérieur et de recherche : FUPL, grandes écoles, elles-mêmes organisées autour du réseau de la conférence régionale des grandes écoles
- des organismes de recherche (CNRS, INSERM, INRIA, INRA, IFREMER, IFSTTAR...).

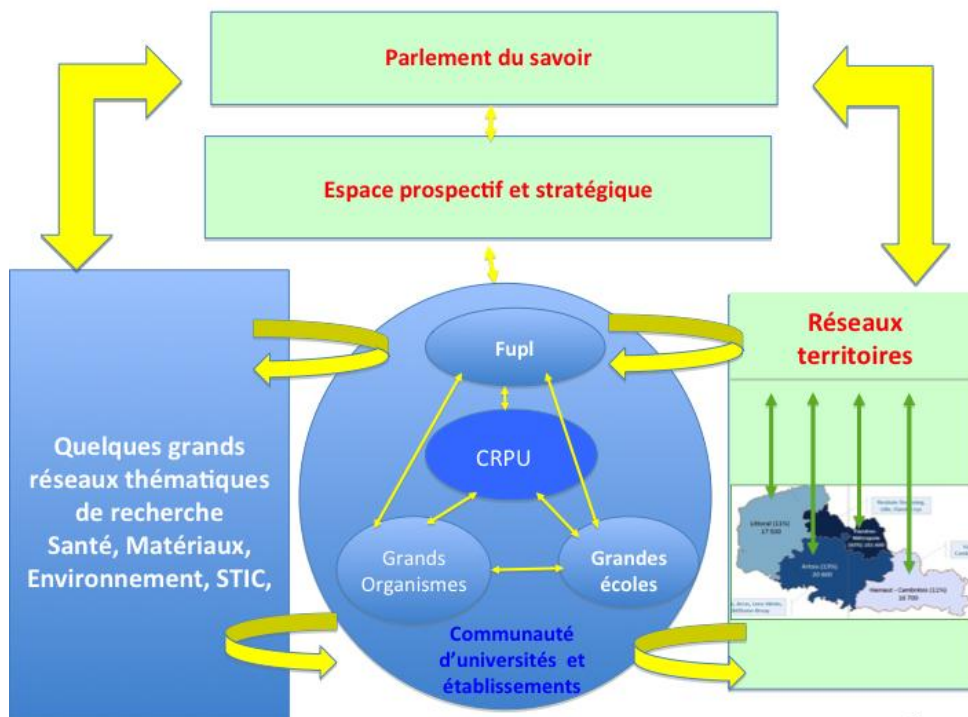
Une organisation par **grands réseaux thématiques de recherche** identifiés comme stratégiques, reconnus et structurants.

Une organisation à l'échelle des grands territoires universitaires infrarégionaux, zones d'influences des universités et établissements. En Nord-Pas de Calais, elles correspondent aux bassins de formation et renvoient à 4 sites, la métropole lilloise, le Valenciennois, le Littoral et l'Artois.

Une **organisation au niveau régional** avec

- un parlement du savoir, construit sur le modèle des CESER autour des problématiques de l'ESR
- un espace prospectif et stratégique qui rassemble un petit nombre de décideurs — monde académique et grands organismes de recherche, monde économique et social, collectivités, Etat— pour porter une vision stratégique forte et commune.

Schéma- L'écosystème de l'ESR



13

4- La communauté d'universités et d'établissements

Le PRES a été transformé en communauté d'universités et d'établissements par le vote de la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur et la recherche. Cette communauté d'universités et d'établissements va évoluer selon les orientations qui viennent d'être indiquées. Elle travaille actuellement à l'élaboration de ses nouveaux statuts. Depuis plusieurs mois, elle œuvre à organiser les missions qui lui sont confiées par la loi et elle redéfinit son projet autour de quelques missions fondamentales.

4.1- Les missions données par la loi

La communauté d'universités et d'établissements Lille Nord de France assure une mission essentielle dévolue par la nouvelle loi ESR : « sur la base d'un projet partagé, les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du seul ministère chargé de l'enseignement supérieur et les organismes de recherche partenaires *coordonnent leur offre de formation et leur stratégie de recherche et de transfert* ».

De même elle élabore avec le réseau des œuvres universitaires et scolaires un projet d'amélioration de la qualité de la vie étudiante et de promotion sociale sur le territoire, en associant l'ensemble des établissements partenaires.

Ces deux missions sont mises en œuvre.

En matière de recherche, le travail de coordination est assuré par le groupe de travail recherche, qui rassemble les Vice-présidents recherche des universités et des écoles ainsi que les organismes de recherche. Outre la préparation des grands dossiers stratégiques (programmes opérationnels, CPER, SRI-SI), il assure le suivi des réseaux thématiques de recherche.

En matière de formation, le travail de coordination est assuré par le groupe FTLV, composé des Vice-présidents formation des universités et des écoles. La coordination de l'offre régionale pour assurer sa cohérence et sa lisibilité est un enjeu essentiel de la communauté d'universités et d'établissements.

Un groupe de travail « campus numérique » vient en appui et rassemble les Vice-présidents ou chargés de mission TIC des établissements.

4.2- Le nouveau projet

Il s'organise autour de :

a- L'élaboration d'une vision prospective et stratégique partagée des enjeux et des évolutions de l'enseignement supérieur et de la recherche en région.

Elle constitue une priorité structurant l'ensemble des activités de la communauté. Elle conduit à se positionner de façon unifiées sur les grands projets structurants, programmes d'investissement d'avenir, programmes européens, CPER...

Elle se traduit en particulier par la préparation des réunions des deux instances régionales, le Parlement du savoir et l'Espace prospectif et stratégique, dont la communauté d'universités et d'établissements constitue l'une des quatre puissances invitantes. La communauté d'universités et d'établissements a vocation à assurer le secrétariat permanent de ces deux instances et d'en assurer le back office.

b- Recherche et valorisation

La communauté d'universités et d'établissements joue un rôle essentiel pour coordonner les démarches des établissements dans le cadre des grands schémas stratégiques qui viennent structurer l'ESR : préparation et participation à l'élaboration du schéma recherche innovation spécialisations intelligentes (SRI-SI), démarche unifiée pour l'élaboration des programmes opérationnels, du CPER, programme d'investissements d'avenir.

Elle met en œuvre les réseaux thématiques de recherche, qui organisent les relations entre les différents acteurs de la recherche dans les domaines d'excellence reconnus.

La communauté d'universités et d'établissements assure un suivi de la SATT à travers la représentation de ses membres au sein du conseil d'administration de la SATT et favorise les actions nécessaires à la bonne intégration de la SATT dans l'écosystème régional de l'innovation.

Elle porte des projets de coopération euro-régionaux avec les universités belges, wallonnes et flamandes.

Elle soutient des actions de dimension régionale en assurant le portage et le soutien financier des Presses du Septentrion et en soutenant la bibliothèque régionale de mathématiques.

c- Formation

En plus des missions de coordination, la communauté d'universités et d'établissements est en charge de la formation des maîtres et de la formation doctorale. Elle pilote des actions de nature à améliorer la visibilité et la notoriété de l'offre régionale de formation.

Formation des maîtres

L'ESPE Nord de France, école interne de la communauté d'universités et d'établissements, assure l'offre de formation des maîtres et délivre les diplômes. Les étudiants y sont inscrits et les moyens de l'Etat y sont affectés. Les objectifs pour l'année 2014 sont de conforter l'ESPE et d'achever la période de transition, en transférant les moyens humains et les ressources financières encore gérées par l'université d'Artois, en assurant l'ensemble des fonctions supports nécessaires au bon fonctionnement et au développement de l'Ecole.

Formation doctorale

Les écoles doctorales sont régionales et portées par la communauté d'universités et d'établissements ; le collège doctoral développe les actions favorisant l'insertion professionnelle des docteurs, le renforcement des relations doctorants-entreprises, la valorisation internationale des formations doctorales et l'accompagnement des mobilités. Il s'agit donc de soutenir le programme porté par le collège doctoral.

Formation tout au long de la vie

Le développement d'une approche commune de la formation tout au long de la vie s'appuyant sur les compétences acquises en formation continue et la mise en place d'un campus numérique est un axe majeur.

Autres actions de formation.

En plus de ces actions, la communauté d'universités et d'établissements a pour objectifs :

- L'élaboration d'une cartographie des formations permettant d'identifier chaque formation sur la base des compétences auxquelles elle forme, son insertion professionnelle, les laboratoires sur lesquels elle s'appuie. Cette cartographie doit faciliter les choix d'orientation des lycéens et des étudiants, et permettre une meilleure visibilité de l'offre par le monde économique et social, notamment par les entreprises ;
- Le développement des actions autour de l'entrepreneuriat en s'appuyant sur la Maison de l'entrepreneuriat (MDE) ;

Pour réaliser ces objectifs, la communauté d'universités et d'établissements s'appuie sur les travaux de l'ORES (Observatoire régional des études supérieures) en synergie avec les observatoires des établissements.

d- Développement d'actions internationales

Il s'agit en particulier de développer les partenariats avec les universités de l'Euro-région (développement de partenariats de formation dans le cadre du projet transfrontalier « université métropolitaine », actions communes pour la formation et l'insertion professionnelle des docteurs, soutien à l'émergence de projets collaboratifs de recherche) ; formation linguistique et culturelle des étudiants internationaux avec le programme d'été de l'« International Academy » et le Centre d'examen « français langue étrangère », accueil des chercheurs internationaux dans le cadre du centre de mobilité EURAXESS...

e- Actions communes de développement de la culture scientifique et de valorisation du patrimoine scientifique

Les thématiques développées par la communauté d'universités et d'établissements relèvent des actions communes de promotion de la science (Fête de la science, « Faites de la science »), d'inventaire et valorisation du patrimoine scientifique, d'actions à l'interface entre la culture scientifique et l'art.

5- Les réseaux thématiques de recherche

Les réseaux thématiques et stratégiques correspondent à des domaines prioritaires pour lesquels le territoire a de réels atouts de par son potentiel de recherche. Les réseaux thématiques actuellement organisés couvrent les champs suivants : Santé, Environnement, STIC et mathématiques, Chimie-matériaux, Transport, SHS (MESHS). Deux autres réseaux thématiques sont actuellement étudiés : énergie et agroalimentaire.

Ils coordonnent les démarches des laboratoires pour s'inscrire dans les appels d'offre ou les grands schémas structurant de l'UE, de l'Etat et de la Région sur des éléments qui différencient le territoire et accentuent ses avantages compétitifs. Ils doivent à ce titre s'inscrire dans les stratégies régionale, nationale et européenne. Ils

font remonter leurs propositions au groupe de travail recherche de la communauté d'universités et d'établissements. Leurs actions - qu'elles relèvent de la recherche fondamentale, de la recherche technologique ou des technologies clefs génériques - doivent venir en réponse à des enjeux sociétaux ou industriels. Leur vision stratégique couvre tout le champ de la recherche et de la valorisation.

Les réseaux thématiques sont un lieu d'animation, d'échanges et de réflexion prospective et stratégique (vision dynamique) ; ils permettent d'identifier les cohérences régionales (et les manques) et de susciter des thématiques de recherche et d'innovation ciblées, en accord avec les politiques propres des établissements. Ils identifient des enjeux stratégiques de recherche et d'innovation à 3, 5 ou 10 ans. Ils suscitent au plan régional, national et international la promotion des compétences scientifiques régionales en matière de recherche et d'innovation,

6- Les commissions de territoires (Artois, Littoral, Métropole lilloise, Valenciennes)

Elles constituent un lieu privilégié d'échanges entre les opérateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche du territoire (qu'ils relèvent de la sphère universitaire, des organismes, des écoles), les collectivités locales, le monde socio-économique sur chacun de quatre territoires.

Le pôle métropolitain « Côte d'Opale »

Le syndicat mixte de la Côte d'Opale, provenant lui-même de syndicats groupant les agglomérations de la Côte d'Opale depuis les années 1970, a cessé d'exister fin 2013. Il a été remplacé par le Pôle Métropolitain Côte d'Opale, composé de 15 communautés, des deux départements et de la Région Nord-Pas de Calais. L'entité regroupe 700 000 habitants situés dans cinq arrondissements différents et couvre l'ensemble des 120 kilomètres de côte du littoral du Nord-Pas de Calais.

Le pôle est une structure d'étude et de discussion mais, à la faveur de sa transformation, il entend s'impliquer davantage en termes de coordination, de mutualisation, de réalisation de documents structurants, voire de prise de maîtrise d'ouvrage dans des domaines précis.

Il comprend un comité syndical qui examine les délibérations, une conférence des Présidents pour les sujets les plus importants et des groupes de travail. Les groupes de travail existants concernent l'enseignement supérieur et « mer et littoral », qui sont les plus prisés, le transport, la culture, ainsi que des groupes *ad hoc*.

La Commission territoriale Lille Métropole.

En 2013, la métropole lilloise a lancé une conférence métropolitaine de l'enseignement supérieur et de la recherche devant aboutir en 2014 à un schéma métropolitain de l'ESR (SMESR) en lien fort avec le conseil régional Nord-Pas de Calais et le schéma régional de l'ESR (SRESR). Trois axes principaux ont été identifiés et des groupes de travail réunissant acteurs académiques (universités, écoles, organismes), collectivités (métropole, région) et représentants du monde économique (pôle de compétitivité, pôle d'excellence, CCI) élaborent les contributions au SMESR. Ces trois axes sont (i) Réussite pour tous ; (ii) Recherche et développement économique ; et (iii) Place de l'université dans la cité.

Commission territoriale Artois

L'université d'Artois entretient des relations étroites avec les cinq communautés d'agglomération de son territoire ainsi qu'avec les communautés de communes. Ces relations sont pour l'instant bilatérales mais se situent dans la perspective de la constitution d'une métropole. Artois siège dans le conseil d'administration de l'association Euralens, qui regroupe déjà ces communautés. Le partenariat avec le conseil général du Pas-de-Calais est actif principalement dans les domaines de l'immobilier, de la vie étudiante, de l'action culturelle, de la diffusion scientifique.

Un comité de pilotage université/entreprises a été récemment créé. Il réunit des représentants des organisations professionnelles, CCI, Pôle emploi, des responsables politiques et les responsables universitaires de la formation initiale et continue, de l'orientation, etc. Ses travaux portent sur les besoins en emplois et l'adéquation de l'offre de formation, notamment en matière de DU et de licences professionnelles.

Commission territoriale Valenciennes

L'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis est présente sur 4 agglomérations :

- La Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole avec les deux campus les plus importants : Le Mont Houy à Aulnoy-lez-Valenciennes et les Tertiales dans le centre ville de Valenciennes.
- La Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, avec laquelle l'université participe au projet de reconversion du site minier de Wallers-Arenberg, à travers l'installation du laboratoire De Visu (Design Visuel et Urbain) dans le cadre du projet en cours de finalisation « La Fabrique à images ».
- La Communauté d'Agglomération de Cambrai avec le centre universitaire « La Forêt ».
- La Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre avec le pôle universitaire de Maubeuge (proche du centre ville).

Les contacts, les dialogues et concertations sont aujourd'hui plus individualisés entre l'UVHC et chacun des territoires. Cependant, elle travaille sur la mise en place d'une Commission territoriale permettant de réunir ensemble les quatre entités.

En sus de cette commission, l'UVHC s'est dotée d'un Comité d'Orientation Stratégique composé de membres venant de différents milieux : académique, socio-économique, collectivités, état, transfrontalier. Ce comité permettra d'apporter un regard éclairé sur la vision stratégique de développement de l'université et de ses territoires à court, moyen et long termes.

7- L'organisation au niveau régional

7.1- Le Parlement du savoir

Le Parlement du savoir réunit une large représentation (113 membres) des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des acteurs économiques (consulaires, pôles de compétitivité, responsables d'entreprises, etc.), des représentants syndicaux et de la société civile, des pouvoirs publics (Etat et collectivités territoriales). Il est ouvert à des représentants académiques et territoriaux transfrontaliers. Il est donc construit sur le mode des CESER avec une focalisation sur les questions d'enseignement supérieur et de recherche. Il a été installé le 23 septembre 2013.

Se réunissant au moins deux fois par an à titre normal, le Parlement du savoir formule des préconisations et avis présentant une ambition et des objectifs liés au déploiement d'un aspect choisi de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'avis détaille le bilan des actions déjà menées par l'ensemble des acteurs en région pour le sujet concerné, la stratégie et le plan d'actions retenus pour réaliser les objectifs, la gouvernance, le calendrier et les engagements financiers des acteurs retenus pour les mettre en œuvre.

Le Parlement du savoir valide les orientations collectives et en assure le suivi par l'examen d'un bilan annuel retraçant de manière consolidée les actions des différentes parties prenantes et les financements associés.

Il est un lieu d'appropriation collective du « fait universitaire ».

7.2- L'Espace prospectif et stratégique (EPS)

Il est composé de 30 à 35 décideurs :

- Le président de la Communauté d'universités et d'établissements, les présidents des six universités, le président de la FULP, deux représentants de la CRGE dont une école publique,
- Les organismes : CNRS, INSERM, CHRU, IPL, 1 représentant des autres organismes (INRIA, IFSTTAR, Ifremer),
- Des chefs d'entreprises du monde économique et social en lien fort avec les universités et les écoles,
- L'Etat (Préfet, Recteur, SGAR, DRRT),
- Les collectivités territoriales dans leur représentation au plus haut niveau : conseil régional, conseil général, plus les collectivités territoriales des quatre territoires.

Il est un lieu de partage de réflexions et d'échanges qui se nourrit des stratégies de ses membres dans le respect de leur diversité. Il renforce à ce titre leur cohérence et peut être un relais d'influence. Il doit permettre d'impulser des projets communs de très grande envergure.

Il réfléchit aux grandes tendances de l'enseignement supérieur et de la recherche à partir notamment des préoccupations véhiculées par ses membres et propose une vision prospective susceptible d'alimenter les avis à soumettre au Parlement du savoir. Il peut se saisir de sujets dont l'actualité et la confidentialité nécessitent le traitement en son sein.

7.3- Fonctionnement

Le Parlement du savoir et l'Espace prospectif et stratégique se réunissent sur invitation conjointe du préfet, du recteur chancelier des universités, du président de région et du président de la communauté d'universités et d'établissements.

Un secrétariat permanent prépare les réunions des instances avec l'appui des services compétents des 4 entités invitantes. Il est actuellement composé de la Vice Présidente « recherche et enseignement supérieur » du conseil régional, du président de la communauté d'universités et d'établissements, de la DRTT, du SGAR, du rectorat, de trois représentants du monde académique, universités, FUPL, grandes écoles, organismes de recherche. A terme, la responsabilité du secrétariat permanent sera confiée à la communauté d'universités et d'établissements.

Le Parlement du savoir et l'Espace prospectif et stratégique peuvent décider de la mise en place de groupes de travail dont l'action s'inscrit dans la durée et de groupes spécifiques à durée d'action limitée. Leur suivi est assuré par l'Espace prospectif et stratégique.

Les deux instances peuvent commanditer des études ou missions d'enquête afin d'explorer un sujet précis, contribuer à l'émergence d'une vision commune autour de toute question intéressant l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche, formuler des préconisations, anticiper des mutations.

Les travaux de l'Espace prospectif et stratégique et du Parlement du savoir s'inscrivent dans le cadre du Schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche (SRESR) et dans le cadre des orientations nationales (loi d'orientation sur l'enseignement supérieur et la recherche, lois sur la décentralisation et la réforme de l'action publique). Ils se nourrissent des orientations stratégiques propres à chacun de leurs membres. Ils prennent en compte les enjeux européens et internationaux et les évolutions qui en découlent.

II- Missions et activités du PRES/Communauté d'universités et d'établissements

Cette seconde partie présente un bilan de l'activité du PRES et de la Communauté d'universités et d'établissements. Une nouvelle dynamique a conduit à renforcer des missions récurrentes portées depuis la création du PRES et leur pilotage, et à engager de nouvelles démarches. Le texte fait apparaître autant que possible cette évolution. Deux aspects la caractérisent

développer une démarche stratégique autant que possible partagée entre les différents établissements
ne pas couvrir tous les champs possibles de l'enseignement supérieur et de la recherche, mais se concentrer sur un nombre limité de projets à forte dimension régionale et à forte valeur ajoutée.

2.1- Gouvernance actuelle

Le président par ses décisions, le conseil d'administration par ses délibérations assurent l'administration de l'établissement. Le président est assisté d'un bureau composé des présidents et des directeurs des membres fondateurs et d'un représentant des autres membres. Le bureau se réunit deux fois par mois.

Le conseil d'administration comprend :

1° Outre le président ou directeur de chaque membre fondateur, membre de droit :

— deux représentants de chacune des universités fondatrices désignées par leur conseil d'administration sur proposition du président d'université ;

2° Deux personnalités qualifiées désignées d'un commun accord par les membres fondateurs ;

3° Sept représentants des membres associés au sens de l'[article L. 344-7 du code de la recherche](#) à raison de :

— un représentant du conseil régional du Nord-Pas de Calais désigné conformément aux dispositions prévues par son règlement ;

— six représentants des autres membres associés désignés d'un commun accord par les membres associés ;

4° Un représentant élu des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs exerçant leurs fonctions au sein de l'établissement ;

5° Un représentant élu des autres personnels exerçant leurs fonctions au sein de l'établissement ;

6° Un représentant des étudiants qui suivent une formation doctorale au sein de l'établissement.

L'activité de la communauté d'universités et d'établissements, dans le prolongement de celle du PRES, s'est organisée autour de cinq axes qui préfigurent les missions qui seront portées par la communauté lorsqu'elle sera organisée selon ses nouveaux statuts.

Le mode de pilotage vers lequel on tend systématiquement est le suivant :

- un groupe de pilotage composé de vice présidents ou de chargés de mission en charge de la thématique avec un bureau de trois personnes ;
- au sein du bureau de la communauté d'universités et d'établissements, un président en charge du dossier et de l'interface avec le groupe de pilotage ;
- une administration de la communauté en appui du groupe de pilotage, chargée de la mise en œuvre opérationnelle avec les équipes des universités et des écoles.

L'administration générale de la communauté d'universités et d'établissements est en appui, dans les fonctions supports traditionnelles.

2.2 – Fonctions supports

A1 : ADMINISTRATION GENERALE

Équipe

Qualification	Origine du poste	Mission
IGR	Université Lille 2	Responsable administrative
Poste fonctionnel	Université Lille 2	Agent comptable par adjonction
IGE	Université Lille 1	Achats et marchés

TECH	Communauté d'universités et d'établissements /Contrat	Gestionnaire administrative et financière
TECH	Communauté d'universités et d'établissements /Contrat	Assistante secrétaire
ASI	Communauté d'universités et d'établissements /Contrat	Gestionnaire administratif et financier
IGE	Université de Valenciennes	Ingénieur informaticien
<i>Postes en création</i>		
<i>IGE</i>	<i>Contractuel</i>	<i>Soutien secrétariat permanent ESR</i>
<i>Agent comptable chef des services financiers</i>	<i>Emploi ESPE</i>	
<i>IGR</i>	<i>Emploi ESPE</i>	
<i>APENENS</i>	<i>Emploi ESPE</i>	<i>Adjoint Services financiers</i>
<i>APENENS</i>	<i>Emploi ESPE</i>	<i>Adjoint RH</i>

Missions

- Assurer le fonctionnement de la communauté d'universités et d'établissements en garantissant la mise en œuvre et l'exécution des décisions des instances de la communauté.
- Animer et garantir les fonctions supports : finances, personnel, juridique, informatique, logistique :
 - Assurer la fonction de gestion du personnel (contrats, formation, évaluation, congés,...)
 - Participer à l'élaboration et à l'exécution des contrats et conventions avec les partenaires
 - Assurer, exécuter et garantir la gestion financière et comptable (bons de commande, mandatements, titres de recettes, justificatifs des dépenses auprès des partenaires)
 - Elaborer, suivre et contrôler le budget et les décisions modificatives
 - Evaluer et présenter le résultat des actions menées par rapport aux objectifs de la structure (bilans, compte financier)
 - Suivre la gestion financière des dépenses et recettes de l'EquipEx ImaginEx BioMed et du Campus Grand Lille
 - Définir et piloter une politique d'achat et garantir la passation des marchés publics

A2 : SERVICE COMMUNICATION

Équipe

<i>Qualification</i>	<i>Origine du poste</i>	<i>Mission</i>
IGE	communauté d'universités et d'établissements /Contrat	Chef de service Communication
TECH	communauté d'universités et d'établissements /Contrat	Infographiste

Missions

Asseoir la visibilité de la communauté d'universités et d'établissements, accompagner l'activité des différents axes, valoriser les événements organisés par la communauté d'universités et d'établissements ou par ses membres en partenariat avec elle. En 2012, outre les actions de communication classiques de promotion des différentes missions du PRES et le lancement d'un nouveau site web, le service communication a tout particulièrement accompagné le lancement de la SATT Nord et des EquipEx et LabEx portés par le PRES et retenus dans le cadre du PIA. Avec l'évolution du PRES, puis la création de la communauté d'universités et d'établissements, de nouvelles actions se sont développées :

- Organisation de conférences de presse

- Présence et représentation du PRES puis de la communauté d'universités et d'établissements dans tous types de lieux
- Traduction partielle du site web et mise en ligne de contenus
- Supports de communication de tout type pour servir les activités des départements du PRES, puis de la communauté d'universités et d'établissements

2.3 - LES ACTIVITES PAR GRANDS AXES

AXE 1 : RECHERCHE ET VALORISATION

Pilotage

En matière de recherche, le travail de coordination est assuré par le groupe de travail recherche, qui rassemble trois présidents ou directeurs (Littoral, Lille 3, Ecole Centrale de Lille), les Vice-présidents recherche des universités et des écoles ainsi que les organismes de recherche. Il est animé par R. Durand, président de l'Université du Littoral Côte d'Opale.

R1 : RECHERCHE

Équipe

Qualification	Origine du poste	Mission
MCF	Université Lille 2 (50%)	Chef de projet
IGE	MAD ou contractuel, en cours	Soutien groupe de travail recherche

Missions

Elaboration d'une démarche unifiée lors de la préparation des programmes stratégiques régionaux et/ou nationaux. Cette démarche est développée depuis janvier 2013.

- Participation à l'élaboration du schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation qui détermine les principes et les priorités des interventions du conseil régional selon les dispositions de la nouvelle loi ESR
- Participation à la préparation du Schéma Recherche Innovation Spécialisation Intelligente (SRI-SI) piloté par l'Etat et le conseil régional dans le contexte des négociations avec l'Union Européenne
- Coordination des propositions de recherche élaborées dans le cadre des programmes opérationnels (PO/FEDER)
- Elaboration d'une réponse commune pour le volet recherche du CPER
- Portage de projets PIA

Coordination des réseaux thématiques régionaux de recherche (Santé, Environnement, SHS, STIC et Mathématiques, Chimie-matériaux, Transport ; réflexion en cours sur les réseaux Energie et Agroalimentaire). Cette démarche est développée depuis janvier 2013

Réalisation d'un inventaire des gros équipements de recherche, équipements remarquables et plateformes des établissements de la communauté d'universités et d'établissements Lille Nord de France en région Nord-Pas de Calais. Cette action est réalisée.

Mise en place d'un portail de la recherche à destination des universitaires, des étudiants, des entreprises et de l'international : vitrine de la recherche universitaire en région Nord Pas-de-Calais avec intégration des résultats de l'enquête sur les gros équipements. Cette action est en cours.

Accompagnement du nouveau programme franco-belge (*infra* axe 3) en matière de recherche. Cette action est en cours.

Dimension régionale

Les missions concernent tous les établissements sans exception.

R2 : SATT et valorisation

Missions

Le PRES a porté le dossier de la SATT Nord. Celle-ci est constituée sous la forme d'une SAS au capital d'1 M€, dotée de 63 M€ pour des investissements sur 10 ans. Ses actionnaires sont :

- le PRES ULNF, désormais la communauté d'universités et d'établissements Lille Nord de France, regroupant les universités de Lille (Lille1, Lille2 et Lille3), Valenciennes, Artois, Littoral-Côte d'Opale, la FUPL, l'Ecole Centrale de Lille (42%),
- l'Université Champagne-Ardenne-URCA (8%),
- l'Université de Picardie –UPJV (8%),
- le CNRS (8%),
- L'Etat via la Caisse des Dépôts et Consignations (33%).

La SATT est donc l'outil de valorisation, avec un accent mis sur la détection-maturation des établissements de la communauté d'universités et d'établissements. L'articulation avec la SATT (favoriser les liens avec les laboratoires, favoriser son insertion dans l'éco-système régional de l'innovation) relève des compétences de la communauté d'universités et d'établissements.

La SATT est mise en place depuis juillet 2012.

La communauté d'universités et d'établissements est actionnaire de la société de capital risque FINOVAM.

Dimension régionale

L'activité de valorisation concerne les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et le CNRS.

R3 : Autres actions de valorisation

La Communauté d'universités et d'établissements apporte un soutien à deux actions.

Le soutien aux Presses universitaires du Septentrion. Les Presses universitaires du Septentrion sont une association loi de 1901, à vocation commerciale mais pas à but lucratif, constituée par 5 universités de la Région Nord-Pas de Calais et un ensemble universitaire privé :

- Université des Sciences et Technologies de Lille - Lille 1
- Université Lille 2 Droit et Santé
- Université Charles-de-Gaulle – Lille 3
- Université du Littoral – Côte d'Opale
- Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis
- Fédération universitaire et polytechnique de Lille

L'objectif est valoriser les résultats de la recherche par leur diffusion sous forme de livres et de publications dans des revues spécialisées. Les champs couverts par les Presses du Septentrion sont définis par leurs comités éditoriaux :

- Acquisition et Transmission des Savoirs
- Lettres et Arts
- Lettres et Civilisations Étrangères
- Savoirs et Systèmes de Pensée
- Temps, Espace et Société
- Sciences Sociales

Ce soutien est apporté depuis 2013.

Le soutien à la bibliothèque régionale de mathématiques. 1. La B2RM est une bibliothèque associée au service commun de documentation de l'université Lille 1. Elle est régie par une convention signée par tous les laboratoires et équipes de mathématiques de la région, ainsi que l'INRIA et des laboratoires d'autres disciplines. Tous participent à son financement. La B2RM est la seule bibliothèque de recherche en mathématiques au nord de Paris. Son fonds

documentaire (16 000 ouvrages, 360 titres de périodiques, dont 200 abonnements vivants) la classe parmi les premiers rangs au niveau national. Il y a plus de 300 lecteurs inscrits, enseignants-chercheurs et doctorants des laboratoires de mathématiques de la région. L'accès à la bibliothèque est ouvert à tous les chercheurs et aux étudiants à partir du Master 1. C'est le principal outil de travail pour les mathématiciens en région (plateforme). C'est aussi un élément important d'attractivité pour des recrutements externes de qualité en mathématiques. Ce soutien est apporté depuis 2014.

Dimension régionale

Les universités à l'exception de l'Artois pour les Presses universitaires du Septentrion
Les laboratoires de mathématiques des différentes universités ainsi que l'INRIA

AXE 2 : FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Pilotage.

La Communauté d'universités d'établissements pilote des actions de nature à améliorer la visibilité et la notoriété de l'offre régionale de formation. En plus de cette mission de coordination de l'offre régionale de formation, il est en charge de la formation des maîtres, de la formation doctorale, de la formation à l'entrepreneuriat.

F1 : FORMATION DES MAITRES

L'ESPE Nord de France, école interne de la communauté d'universités et d'établissements assure l'offre de formation des maîtres, délivre les diplômes. Les étudiants y sont inscrits et les moyens de l'Etat y sont affectés. Après sa mise en place en septembre 2013, les objectifs pour l'année 2014 sont de conforter l'ESPE et d'achever la période de transition, en transférant les moyens humains et les ressources financières encore gérées par l'université d'Artois, en assurant l'ensemble des fonctions supports nécessaires au bon fonctionnement et au développement de l'école. L'ESPE est dirigée par P. Pelayo, professeur à Lille 2.

L'ESPE est un projet majeur porté par les six universités publiques dans le cadre de la réforme de la formation des maîtres.

Dimension régionale

Les six universités. Une convention lie l'Institut catholique de Lille, membre de la FUPL, et l'ESPE pour la délivrance des masters.

F2 : COLLEGE DOCTORAL

Le Collège doctoral est animé par un directeur scientifique, directeur d'une école doctorale : le Pr Joël CUGUEN (MAD, 20%). Il comprend :

- Un département Carrières et Emplois : animé par le Pr Laurence DUCHIEN (MAD 20%)
- Un département Action Internationale : animé par le Pr Moussa NAIT-ABDELAZIZ (MAD 20%)
- Six écoles doctorales animées chacune par un PR (MAD 20%) assisté d'un ou deux secrétariats pédagogiques et administratifs ; BSL: Biologie et Santé (portage Lille 2) ; SESAM : Sciences Economiques, Sociales, de l'Aménagement et du Management (portage Lille 1) ; SHS : Sciences de l'Homme et de la Société (portage Lille 3) ; SJPJ : Sciences Juridiques, Politiques et de Gestion (portage Lille 2) ; SMRE : Sciences de la Matière, du Rayonnement et de l'Environnement (portage Lille1) ; SPI : Sciences Pour l'Ingénieur (portage Lille1).

Équipe

<i>Qualification</i>	<i>Origine du poste</i>	<i>Mission</i>
IGR	Université Lille 1	Directrice Administrative
IGE	Université Lille 1	Chargée de Mission
IGE	communauté d'universités et d'établissements	Chargée de Mission

SAENES	Université Lille 1	Assistante Administrative
--------	--------------------	---------------------------

Missions

- Concevoir, animer et organiser des activités dédiées aux doctorants et encadrants de thèses pour
- Aider à l'insertion professionnelle des docteurs
- Favoriser les rencontres entreprises /doctorants-docteurs en organisant des événements, des actions autour de la problématique du doctorat
- Développer des actions de valorisation internationale des formations doctorales et d'aide à la mobilité des doctorants
- Valoriser le doctorat auprès du monde socio-économique régional, national et transfrontalier

Département Carrières et Emplois

- **Organisation des séminaires dédiés aux doctorants : dispositif régional mutualisé**
 - une trentaine de séminaires et conférences en 2011/2012 (1023 inscriptions en 2010/2011, 1136 inscriptions en 2011/2012)
 - maintenance du portail permettant les inscriptions en ligne, évaluation des séminaires, calcul des facturations, statistiques du dispositif, constitution d'un portfolio pour chaque doctorant, rémunération des intervenants sous forme de prestations de services (procédure de marchés publics) ou de vacations.
- **Organisation d'un séminaire à l'intention des encadrants de thèses** (2 sessions)
- **Animation d'un réseau de référents « Insertion professionnelle docteurs »** : une vingtaine d'enseignants chercheurs des différents domaines de spécialités (1 réunion /mois)
- **Communication** (élaboration des divers outils : plaquette, sites...) et **Participation à des réunions nationales et franco-belges** (collèges doctoraux, comité de pilotage ABG, conférences MEDEF...)
- **Enquête sur l'insertion professionnelle des docteurs en collaboration** avec l'ORES et les observatoires d'établissements pour un outil commun de suivi des docteurs

Département Action Internationale

- Publication biannuelle de l'appel à projets **mobilité** (mobilité sortante et entrante, aide au montage de projets européens « Marie-Curie », organisation de rencontres internationales de doctorants, projets internationaux portés par des associations régionales de doctorants). En 2012, 28 porteurs de projets.
- Appel à projets **visiting professors** (CPER 2007/2013) pour dispenser des cours de haut niveau aux doctorants. En 2012/2013, 7 professeurs étrangers sélectionnés. Cette action est financée jusqu'au 30 avril 2013 par la Région dans le cadre du CPER 2007/2013.
- Appel à projets **prix de thèse**. 2 lauréats sélectionnés.
- Coordination et management du projet INTERREG – Prodoc (2010-1013) avec les académies wallonnes en tant qu'opérateur chef de file.

L'ensemble des missions du collège doctoral est porté depuis la création du PRES.

Dimension régionale

Les six universités et écoles co-accréditées (Ecole centrale de Lille, EMD) et les établissements associés (FUPL, ENSAIT, IFSTTAR)

F3 : COORDINATION DE L'OFFRE REGIONALE DE FORMATION

Pilotage

Le travail de coordination est assuré par le groupe FTLV, composé des Vice-Présidents formation des universités et des écoles. Il est animé par Sabine Duhamel, MCF de l'université du Littoral Côte d'Opale (MAD 30%). Au sein du

bureau de la Communauté d'universités et d'établissements, un président, X. Vandendriessche, président de Lille 2, assure le suivi des actions de FTLV.

Équipe

<i>Qualification</i>	<i>Origine du poste</i>	<i>Mission</i>
IGR	Communauté d'universités et d'établissements /Contrat	Chargée de Mission
IGE	Contractuel ou MAD	Chargée de mission partagé ORES

Missions

Coordination de l'offre régionale de formation :

- Concertation dans l'élaboration de l'offre de formation (DEUST, DUT, Licence, Licence professionnelle, Master, doctorat) avec l'écriture de parties communes dans les contrats ;
- Démarche de co-construction voire de cohabilitation dans des secteurs disciplinaires et/ou des champs thématiques. Organisation de **séminaires « Offre de formation »** : journée ou demi-journée de travail, ateliers thématiques ou disciplinaires, pour rapprocher les secteurs ou les thématiques sur lesquels échanger et co-construire ;
- Elaboration d'un cadrage commun : calendrier universitaire ; volumes horaires et contenus (enseignements transversaux : l'enseignement des langues, le Projet Personnel et Professionnel : comprenant l'outil Portefeuille d'Expérience et de Compétences) ; l'initiation à la recherche, la mise en stage des étudiants ; les outils de l'information, de l'orientation (Service Public de l'Orientation) et de l'insertion professionnelle ; les outils d'aide à la réussite ; la valorisation de l'engagement étudiant : actions citoyennes, associatives, culturelles et sportives ;
- Soutien au développement des pédagogies innovantes via un BQE innovation pédagogique.

Ces actions de coordination sont conduites depuis la création du PRES.

Elaboration d'une cartographie des formations :

- Elle permettra d'identifier chaque formation sur la base des compétences auxquelles elle forme, son insertion professionnelle, les laboratoires sur lesquels elle s'appuie. Cette cartographie doit faciliter les choix d'orientation des lycéens et des étudiants, et permettre une meilleure visibilité de l'offre par le monde économique et social, notamment par les entreprises
- Elle a débuté avec la construction d'un outil permettant de visualiser rapidement, par domaine et type de formation, l'offre de formation disponible à ce jour. Outil réalisé par l'ORES sur la base des données SISE des 6 universités sur 5 ans (formation, établissements concernés, effectifs 2011, évolution des effectifs sur 5 ans, profils des étudiants,).

Cette action est nouvelle

Développement d'actions concertées en faveur des étudiants.

- Une même carte personnalisée pour tous les étudiants des 6 universités et de 6 écoles (Ecole Centrale de Lille, Ecole d'Architecture, Ensaï, ENSCL, IEP, Télécom Lille) atteste du statut d'étudiant, permet d'emprunter des livres dans toutes les bibliothèques universitaires de la région, sert de moyen de paiement dans les restaurants universitaires et cafétérias du CROUS, offre d'autres services personnalisés propres à chaque établissement, contrôle d'accès à certains locaux, paiement des photocopies...).

Cette action est réalisée

Dimension régionale

Principalement les universités, l'Institut catholique de Lille a développé une politique de conventionnement avec elles.

F4 : PORTEFEUILLE EMPLOIS ET COMPETENCES (PEC)

Pilotage

Réseau national. Pilotage régional par Lille 1 et l'Université de Valenciennes.

Missions

Le PRES fait partie **depuis 2009** du projet d'expérimentation national PEC (Portefeuille d'Expériences et de Compétences). Les deux pilotes du programme sont les universités Lille 1 et UVHC. Ils participent au groupe de pilotage national et à l'animation du pôle d'ingénierie pédagogique. Ainsi, depuis 2010, au travers du 3PE, l'étudiant est initié à la gestion d'un Portefeuille d'Expériences et de Compétences. Il est alors sensibilisé à la méthodologie qui lui permettra d'analyser ses différentes expériences vécues (tant dans le domaine de la formation que dans des activités extra-universitaires), de les traduire en compétences acquises et de chercher celles à acquérir au regard de ses projets de formation et ses projets professionnels.

Dimension régionale

Les établissements concernés sont les Universités Lille 1, Lille 2, Lille 3, Artois, Littoral-Côte d'Opale et Valenciennes-Hainaut Cambrésis.

F5- MAISON DE L'ENTREPRENEURIAT

La Maison de l'Entrepreneuriat agit en faveur de l'initiative et de l'entrepreneuriat des étudiants de l'enseignement supérieur en région Nord-Pas de Calais. En 2013, son champ d'action couvre l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur de la région (les 6 universités, l'Institut Catholique de Lille et les écoles de la Conférence régionale des grandes écoles), soit un public potentiel de 120 000 étudiants. La Maison de l'Entrepreneuriat bénéficie du label national Pôle Entrepreneuriat Etudiant, qui regroupe 23 Pôles Entrepreneuriat Etudiants (PEE) répartis sur tout le territoire.

Pilotage

Groupe des référents entrepreneuriat des établissements.

Équipe

<i>Qualification</i>	<i>Origine du poste</i>	<i>Mission</i>
IGR 80%	Université Lille 1, 80%	Directeur
IGE	communauté d'universités et d'établissements /Contrat	Chargé de Mission, développement
IGE	communauté d'universités et d'établissements /Contrat	Chargé de Mission
IGE	communauté d'universités et d'établissements /Contrat	Chargée de Mission
TECH	communauté d'universités et d'établissements /Contrat	Assistante Gestion

Missions

Coordination régionale

- Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie régionale Initiatives et Entrepreneuriat

- Portage des réponses collectives de la communauté d'universités et d'établissements aux appels d'offre (e.g l'appel à projet PEPITE lancé conjointement par le MESR, le MRP et la CDC)
- Elaboration et diffusion de supports de communication et de promotion de l'initiative entrepreneuriale étudiante (vidéos, ...)
- Engagement de partenariats avec l'enseignement secondaire pour l'articulation et la complémentarité des actions : élaboration d'un parcours de l'apprenant (bac -3 / bac +3) pouvant conduire à un « passeport pour l'initiative », comité de reconnaissance des actions conduites dans les établissements secondaires,...

Coordination du dispositif régional des « Hubhouses »

Sept espaces situés dans les universités et écoles, en partenariat avec le conseil régional, pour accompagner les étudiants et les nouveaux diplômés et les aider à :

- Développer et/ou créer des projets, quels que soient les domaines concernés
- Se forger une culture de l'entrepreneuriat et de l'initiative
- Se constituer une expérience concrète et valorisante dans la gestion de projets

La mission des « Hubhouses » est aussi :

- D'accompagner les nouveaux chefs de projets dans la découverte et l'exercice de leurs missions : échanges, formations, appui technique...
- D'ouvrir vers les réseaux de partenaires régionaux.

Organisation et animation d'actions d'animation et de sensibilisation des publics étudiants

- Challenge « 30 heures pour créer », à l'occasion du salon CREER (septembre 2013) : 150 étudiants et 20 tuteurs accompagnants mobilisés pendant 3 jours.
- Journée Régionale de l'Entrepreneuriat : 300 étudiants des universités et écoles régionales impliqués.
- Conception et réalisation d'animations diverses au bénéfice de publics étudiants, à la demande des établissements, des services de la Communauté d'universités et d'établissements ou de leurs partenaires, ce à l'occasion de nombreux challenges (TL1, ..), de concours régionaux (Crédit agricole), de formations ou d'événements (Tremplin doc'emploi, ou avec Formasup : CREASUP, Journée des apprentis)..
- Lancement de l'opération « crash tests », en partenariat avec les réseaux d'accompagnements régionaux (Ruches du Nord et pépinières Pas de Calais).
- Participation à des salons régionaux (Etudiant, CREER, mini-entreprises, masters..) ou à des animations régionales (journées rectorales, ...)
- Soutien aux actions conduites par les Junior entreprises, associations et clubs étudiants (jury, animations, conseil)
- Lancement d'un dispositif médias numériques de « sensibilisation en ligne »
- Co-refonte du dispositif MACE, porté par la CCIR, dans ses dimensions techniques et de coordination

Accompagnement et soutien aux activités des établissements

- Animation du réseau de référents « Entrepreneuriat/MACE » : groupes et ateliers de travail mobilisant une vingtaine de personnels des établissements dans différents domaines de spécialités ; échanges de pratiques.
- Extension du programme de sensibilisation à destination des personnels
- Animation d'un groupe de réflexion sur l'insertion de modules de formation dans les maquettes pédagogiques (référentiel entrepreneuriat)
- Contributions diverses à l'élaboration ou la validation de parcours de sensibilisation ou de prise d'initiatives chez les étudiants : parcours initiative (Polytech), Label valorisation de l'engagement étudiant (Lille 1), module esprit d'entreprendre (Artois),

Dimension régionale

Tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, universités et écoles. Les sept « Hubhouses » maillent l'ensemble du territoire régional (six universités et FUPL).

Cette démarche de l'entrepreneuriat est portée depuis la création du PRES.

F6: OBSERVATOIRE REGIONAL DES ETUDES SUPERIEURES (ORES)

En appui de ces missions de formation, l'ORES est un **outil d'observation reconnu** régionalement et nationalement. Ses travaux sont mobilisés au service d'enjeux importants (Assises, CPRDFP, CESER, OREF, liaison Enseignement secondaire/ enseignement supérieur).

Pilotage

Assuré par le groupe FTLV. Un groupe de travail réunit les directeurs ou responsables des observatoires des établissements.

Équipe

<i>Qualification</i>	<i>Origine du poste</i>	<i>Mission</i>
IGE	Université Lille 3	Chef de Service
IGE	Communauté d'universités et d'établissements /Contrat	Assistante
IGE	Contractuel ou MAD	Chargée de mission partagé ORES/Formation

Missions et activités

Travailler en synergie **avec les observatoires des établissements** pour produire des études sur l'insertion professionnelle et les conditions de vie dans une dimension régionale.

Constitution et exploitation de la base de données BIESAL.

- Depuis près de vingt ans, l'ORES collecte auprès de l'ensemble des établissements, publics et privés, d'enseignement supérieur du Nord-Pas de Calais des données individuelles relatives aux quelque 150 000 étudiants inscrits dans la région. Cette **Base longitudinale des inscrits dans l'enseignement supérieur de l'Académie de Lille** (BIESAL) est, en outre, enrichie annuellement par appariement (autorisé par la CNIL) avec le fichier des bacheliers (convention avec le rectorat), avec celui des boursiers (convention avec le CROUS) ou encore avec celui des apprentis (convention avec la Région).
- Ceci permet à l'ORES de produire des **études** et des **indicateurs** à destination de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur : acteurs politiques, acteurs de l'orientation et de l'insertion professionnelle et acteurs socio-économiques ; alimentation des tableaux de bord de l'OREF et de la MAPRF, réponses aux demandes diverses de la direction de la communauté d'universités et d'établissements et de ses services, de la DRESS TIC, du Rectorat, de LMCU, etc.

Cette démarche est portée depuis la création du PRES

Organiser et mettre en œuvre un dispositif régional de suivi des docteurs

En étroite collaboration avec les observatoires d'établissement, les écoles doctorales et le collège doctoral, l'ORES travaille à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un dispositif de suivi du devenir des docteurs. Un dispositif d'enquête panel trimestriel riche de trois interrogations (1 an, 3 ans et 5 ans après la date de soutenance) semble, à ce jour, faire consensus. Il est initié par une première interrogation des docteurs 2012.

Cette action est nouvelle. Elle était auparavant portée par les établissements.

Automatiser la production d'indicateurs et de tableaux de bord

Pour agir, les acteurs de l'enseignement supérieur ont besoin d'accéder rapidement à une information personnalisée. L'ORES doit donc gagner en réactivité et en pertinence.

L'observatoire se propose donc d'identifier précisément les commandes récurrentes et les besoins pérennes des acteurs et partenaires, de définir, dans la concertation, les indicateurs utiles et de développer, sous SAS, la production automatisée de tableaux de bord personnalisés tant en termes de contenu que de format de diffusion des données. La production automatisée de « fiches formation » pourrait constituer le premier chantier de ce type et servir utilement le travail en cours sur l'offre de formation régionale des universités publiques.

Cette action est nouvelle.

Participer à la construction d'un véritable infocentre régional des études supérieures (action nouvelle) accessible, de manière différenciée, à la fois aux acteurs et aux usagers du système d'enseignement supérieur. Chacun pourra trouver, en un espace virtuel unique et clairement identifié, d'une part des outils de suivi et d'aide au pilotage de l'offre de formation supérieure et, d'autre part, des outils d'accompagnement à la construction des parcours de formation et d'insertion professionnelle.

Cette action est nouvelle.

Dimension régionale

Tous les établissements et les collectivités territoriales.

Axe 3- Actions internationales

Elles viennent en appui des actions menées par les établissements. Il s'agit en particulier de développer les partenariats avec les universités de l'Euro-région (formation dans le cadre du projet transfrontalier « université métropolitaine », actions communes pour la formation et l'insertion professionnelle de docteurs, soutien à l'émergence de projets collaboratifs de recherche); la formation linguistique et culturelle des étudiants internationaux avec le programme d'été de l'« International Academy » et le Centre d'examen « Français langue étrangère », l'accueil des chercheurs internationaux dans le cadre du centre de mobilité EURAXESS.

Pilotage

Le programme est piloté par le groupe des Vice-présidents et chargés de mission relations internationales des établissements et animé par le Vice-président relations internationales de l'Université de Valenciennes, F. Guizard, assisté d'un bureau. Un président, Mohamed Ourak, président de l'Université de Valenciennes, et le directeur de l'IEP, Pierre Mathiot, assurent le suivi des actions de relations internationales.

RI 1 : COORDINATION RELATIONS INTERNATIONALES

Le service vient en appui des établissements pour accompagner des opérations qui intéressent plusieurs d'entre eux.

Équipe

<i>Base de rémunération</i>	<i>Observations</i>	<i>Mission</i>
IGR	Université Lille 1	Soutien aux actions des établissements
IGR	communauté d'universités et d'établissements /Contrat 50%	Chargé de Mission ARCUS
IGE	communauté d'universités et d'établissements / contrat70%	Chargé de mission universités de l' Euro-région

Mission

Promouvoir les formations auprès des partenaires internationaux (participation à des salons à l'étranger, accompagnement de missions).

Venir en appui de partenariats : programme régional Arcus avec les universités brésiliennes du Minas Gerais, développement des coopérations transfrontalières.

Principales actions

- Mise en place du programme ARCUS « santé, territoires », « Dynamiques Durables » avec le Minas Gerais, Brésil, programme de mobilité 'Science sans Frontière' avec le Brésil.
- Développement du programme Interreg 'Université Métropolitaine' avec les universités de Mons (UCL) et la Kulak (Leuven). Ce programme vise le développement des coopérations en matière de formation (accueil d'étudiants, construction de parcours communs, professeurs invités). La principale réalisation, l'Honours program, offre à des étudiants de licence sélectionnés par les différentes universités (une trentaine) un programme d'université d'été de 5 jours (méthodologie de l'expression écrite et orale, découverte de la région transfrontalière, conférences de haut niveau) et un travail en groupe (3 à 4 séances de travail entre septembre et mars) autour d'un thème sélectionné pendant l'Université d'été sous la direction d'un responsable de thème. Le but est la rédaction d'un article scientifique et la préparation d'une présentation orale lors d'une séance solennelle.
- Pilotage d'actions communes à destination des étudiants internationaux avec les collectivités territoriales (LMCU : « Nuit des Etudiants du Monde » ; Conseil régional : 'Cap sur le Monde'...).
- Un groupe de travail commun, à haut niveau (présidents et directeurs) avec les universités belges de Gand, Leuven, l'Université catholique de Louvain, l'université de Mons et la Kulak a été constitué en janvier 2014 avec trois programmes de travail :
 - Développer les partenariats de recherche en s'appuyant sur un programme de soutien franco-belge (200 K€) dans quatre domaines : nouveaux matériaux, alimentation-nutrition, blue energy, mécatronique et logistique.
 - Etendre le programme « Université métropolitaine » à l'ensemble des universités belges ; étendre l'Honours program aux masters et aux écoles d'ingénieur ; intégrer la dimension de l'entrepreneuriat.
 - Proposer un nouveau programme Prodoc.

Cette démarche est portée depuis la création du PRES. Elle s'appuie sur les appels d'offre européens ou régionaux. Le renforcement des liens avec les universités de l'Euro région est une nouvelle priorité affirmée de la Communauté d'universités et d'établissements.

Dimension régionale

Tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

RI 2 : INTERNATIONAL ACADEMY

Construit sur le mode d'une université d'été, le programme « International Academy » facilite l'**intégration** individuelle des étudiants **internationaux** inscrits dans les établissements de la communauté d'universités et d'établissements Lille Nord de France.

Équipe

<i>Qualification</i>	<i>Origine de l'emploi</i>	<i>Mission</i>
IGR	Communauté d'universités et d'établissements /Contrat	Chef de service
ASI	Communauté d'universités et d'établissements /Contrat	Assistante Gestion

Mission et actions

Accueil et **préparation** linguistique, méthodologique et (inter)culturelle des étudiants internationaux de la communauté d'universités et d'établissements. L'International Academy met en commun ressources et moyens des

établissements pour organiser des sessions de formation estivales préalables à l'entrée dans les filières d'études, sessions qui répondent à un **besoin non pourvu et collectif**.

Le programme **a été lancé en 2012**. En 2013 il a proposé 2000 h de formation dispensées, pour 154 étudiants et 19 établissements – dont 3 extérieurs à la communauté d'universités et d'établissements Lille Nord de France – (DUFLE-DUT-L2-L3-M1-Doctorat, 13% SHS, 87% ST). Le programme est conçu et mené par 52 pilotes et intervenants impliquant la quasi-totalité des établissements. La promotion est accueillie aux Arts et Métiers ParisTech. Le programme est mené en collaboration avec l'Université d'Été de Boulogne-sur-Mer.

On constate depuis 2012 :

- un doublement du nombre d'étudiants et d'établissements commanditaires ;
- la diversification de l'origine des étudiants en termes de programmes de mobilité internationale et de renforcement des programmes de coopération pérennes,
- l'extension de la réputation naissante de l'International Academy hors des frontières régionales ;
- Une spécialisation progressive de l'enseignement du français universitaire dans les disciplines d'études – notamment en architecture, ingénierie et biologie-santé (élaboration de ressources et supports en coopération avec les filières de spécialités, intégration de cours de mise à niveau dans les disciplines d'étude, compétences renforcées de l'équipe enseignante).

Apport à la communauté des établissements : réunion de compétences et approche pédagogique transverse (FLE général et universitaire, culture, communication interculturelle, disciplines connexes). L'International Academy adapte avec précision son offre de formation aux étudiants qu'elle accueille et qui ont des objectifs communs. Elle apporte aux établissements un service attendu, qui ne pouvait être qu'œuvre collective. Elle permet la naissance d'une communauté d'enseignants et d'étudiants internationaux à dimension régionale, qui a vocation à croître. Le programme a été reconnu par Campus France pour son efficacité et son caractère mutualisé, novateur et devant faire école auprès des autres communautés d'universités et établissements.

Dimension régionale

Projet à vocation régionale, fondé sur un principe collégial : conception et mise en œuvre coordonnées par les professionnels des établissements. Outil complémentaire des dispositifs existants.

RI 3 : CENTRE D'EXAMEN « FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE »

Centre d'examen DELF/DALF : diplôme d'études en langue française, diplôme approfondi de la langue française et TCF, test de connaissance du Français, **créé en 1993-1994**.

Equipe

<i>Qualification</i>	<i>Origine emploi</i>	<i>Mission</i>
IGE	communauté d'universités et d'établissements /Contrat	Chef de service
TECH	communauté d'universités et d'établissements /Contrat	Assistante gestion

Mission

Organiser plusieurs sessions d'examen pour permettre au public étranger – étudiants en mobilité (Erasmus ou convention), candidats libres, demandeurs de naturalisation – d'obtenir une certification reconnue dans le monde entier et dans toutes les structures administratives en France : universités, grandes écoles, préfetures, conseil de l'ordre des médecins, ...

Ces certifications, délivrées par le Ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, sont valables à vie et sont internationalement reconnues et utilisées par les ministères étrangers. Elles attestent la maîtrise des 4 compétences langagières, tant dans la vie personnelle que professionnelle ...

Actions

- 21 sessions de DELF/DALF et TCF ont été proposées en 2013 (16 en 2012), dans l'année, pour couvrir au mieux les besoins des différents publics, dont deux sessions en période estivale à Boulogne sur mer.
- Nombre de candidats inscrits : en 2011 : 595 ; en 2012 : 692 ; en 2013 : 732.
- Une formation d'habilitation examinateur/correcteur DELF/DALF est en cours d'organisation pour les étudiants de Master 2 Didactique du FLE des universités d'Artois, Lille 3 et ULCO.
- Elaboration en cours d'une plaquette d'information sur les examens à diffuser dans les établissements (points stratégiques : scolarité, relations internationales, centres de langues, journée d'accueil des étudiants internationaux).

Dimension régionale

Tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

RI 4 : CENTRE DE MOBILITE EURAXESS – PROGRAMME AMBER CENTRE EURAXESS

Ces deux programmes viennent en appui de la mobilité internationale des chercheurs, entrante et sortante.

Équipe

Qualification	Origine de l'emploi	Mission
IGE	Communauté d'universités et d'établissements /Contrat	Chargée de Mission Programme Amber
IGE	Communauté d'universités et d'établissements /Contrat 30%	Chargée de Mission
ASI	Contractuelle ou MAD en cours de recrutement	Assistante

Mission et actions du programme Euraxess

Accueil des chercheurs étrangers en relais des laboratoires.

Assistance sur les questions administratives (visa, permis de séjour...etc.), logement et assistance dans la vie quotidienne (relations CAF/CPAM/Impôts).

Organisation de cours de FLE et de sorties culturelles.

Gestion des réservations (14 studios) de la Maison Georges Lefevre pour assurer un remplissage optimal.

Mission et actions du programme AMBER

Le projet européen FP7 (coordination and support action) AMBER porté par l'Université de Saragosse implique un consortium de 4 centres EURAXESS du sud de l'Europe et a pour but de renforcer la mobilité des chercheurs entre l'Amérique latine et l'Europe.

Le PRES/ communauté d'universités et d'établissements est work-package leader sur les activités dédiées à la « réduction des barrières à la mobilité » :

- coordination de la mise en commun d'informations (issues du consortium, des membres EURAXESS français...);
- homogénéisation des données juridiques avec l'aide de la FnAK ;
- préparation de guides pratiques à usage des chercheurs et des personnes impliquées dans l'aide à la mobilité.

Cette démarche est portée depuis la création du PRES.

Dimension régionale

Tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

AXE 4- CULTURE ET PATRIMOINE SCIENTIFIQUES

Les thématiques développées par la communauté d'universités et d'établissements relèvent des actions communes de promotion de la science (Fête de la science, « faites de la science »), d'inventaire et valorisation du patrimoine scientifique, d'actions à l'interface entre la culture scientifique et l'art.

Pilotage

Le programme est piloté par un chargé de mission Culture, Johann-Günther Egginger, Université d'Artois. Il est assisté d'un chargé de mission délégué à la Culture et la création artistiques, Xavier Escudero, Université du Littoral Côte d'Opale et d'un chargé de mission délégué à la culture et au patrimoine scientifiques, Jean-Philippe Cassar, Université Lille 1.

Un groupe de travail rassemble les Vice-présidents ou chargés de mission culture des différents établissements.

Culture scientifique, missions

La diffusion de la culture humaniste, en particulier à travers le développement des sciences humaines et sociales, et de la culture scientifique, technique et industrielle, est une mission essentielle des universités, bien mise en exergue par la convention cadre « Université, lieu de culture » passée entre le ministère de la Culture et de la Communication, le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et la Conférence des présidents d'université.

Au niveau régional, la communauté d'universités et d'établissements positionne son action dans le cadre du pôle territorial de référence – PTR – pour la culture scientifique technique et industrielle – CCSTI – en participant à sa structuration et à son développement.

Les actions communes menées par la communauté d'universités et d'établissements visent :

- à rendre plus visible l'investissement important des établissements d'enseignement supérieur dans la diffusion de la culture scientifique et technique auprès des établissements scolaires dans le cadre de dispositifs rectoraux, dans la participation à des manifestations destinées au grand public (fête de la science par exemple) ou l'ouverture des laboratoires de recherche à des publics variés ;
- à porter des projets, avec les autres acteurs de la culture scientifique et technique, qui valorisent et confortent la richesse de la région dans le domaine de la culture scientifique et technique.

La MESHS s'inscrit dans ce dispositif, en contribuant par ses activités à la diffusion de la culture scientifique (Printemps des SHS, Publi.meshs...).

Patrimoine scientifique, missions

Les établissements du PRES/communauté d'universités et d'établissements Lille Nord de France bénéficient d'un patrimoine précieux et d'une grande diversité. L'objectif est de valoriser ce patrimoine et de le faire connaître au grand public et aux acteurs de l'enseignement supérieur de la région. Pour cela la mission repose sur :

- l'inventaire des collections. Le PRES/ communauté d'universités et d'établissements est engagé aux côtés de l'université Lille 1 dans la mission nationale pour le Patrimoine Scientifique et Technique Contemporain (PATSTEC) dirigée par le Musée des Arts et Métiers de Paris. Avec l'intégration de l'ESPE Lille Nord de France à la Communauté d'Universités et d'Etablissements, un enjeu nouveau est la conservation et la valorisation du riche patrimoine scientifique hérité de l'ex-IUFM de la région Nord-Pas de Calais (anciennes Ecoles Normales dont la création remonte au début du XIXe siècle) ;
- la valorisation des collections à travers des expositions qui tournent dans les différents établissements (e.g. cabinet des curiosités, exposition « Anatomique »), des projets de valorisation virtuelle et une collection d'ouvrages publiés aux Presses universitaires du Septentrion, avec deux ouvrages : *Enseigner, Rechercher*, 2012, et *L'Art à l'Université*, à paraître en 2014.
- la réalisation de collaborations transfrontalières dans les domaines de la diffusion de la culture scientifique et technique et de la valorisation du patrimoine scientifique.

Culture et création artistiques, missions

L'enjeu est de sensibiliser la communauté universitaire à une démarche artistique contemporaine forte. Cet axe permet aux étudiants et aux personnels d'avoir une vision large des activités et pratiques culturelles offertes par la région Nord-Pas de Calais, à travers ses établissements d'enseignement supérieur mais aussi à travers les structures culturelles. En particulier, une résidence d'artiste nommée « Artiste Rencontre Territoire Universitaire », est organisée avec le soutien de la DRAC. Ce dispositif, destiné aux étudiants, doit leur permettre de s'approprier un regard artistique en participant à un projet artistique.

Ces missions sont portées depuis la création du PRES.

AXE 5 : CAMPUS DURABLE ET NUMERIQUE

La communauté d'universités et d'établissements accompagne les établissements dans leur politique de développement de campus durables et numériques. Dans le domaine du développement durable, des actions de mutualisation ont été engagées depuis 2011. Plusieurs établissements se sont associés dans le cadre de l'UNR Nord-Pas de Calais et ont développé des actions communes favorisant le développement des usages numériques. La loi ESR confère cette responsabilité aux communautés d'universités et d'établissements.

C1- Campus durable

La démarche de développement durable et de responsabilité socio-économique et environnementale est une préoccupation du PRES/communauté d'universités et d'établissements depuis février 2011. Un groupe de pilotage rassemble les VP ou chargés de mission des établissements. Il est piloté par Nina Hautekeete (VP Lille 1).

Le bilan Carbone

Les établissements d'enseignement supérieur de la région Nord-Pas de Calais (les universités, la Fédération universitaire et polytechnique de Lille et l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie Lille) ont mené en 2011-2012 un bilan carbone commun, posant la base de travaux collaboratifs sur les démarches de développement durable de nos établissements. L'étude a été menée à l'échelle du PRES et à l'échelle de chaque établissement : une démarche novatrice à une échelle régionale, dont le but principal était de favoriser les projets collaboratifs. Un des résultats majeurs de ce bilan carbone ® est la part prépondérante des déplacements dans les émissions de gaz à effet de serre (68%, dont environ la moitié concerne nos déplacements quotidiens), soit environ 148000 teq CO2.

Le plan de déplacement

L'engagement commun dans ce groupe de travail se poursuit par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de déplacement des campus régionaux afin de réduire l'empreinte énergétique et les émissions de polluants liés aux déplacements, en partenariat avec les acteurs locaux en charge des politiques publiques de transport, des questions climatiques et énergétiques. Les plans de déplacement permettent également de lutter contre les iniquités liées aux moyens de transport et d'améliorer l'attractivité des établissements. Le projet regroupe les 6 universités de la région Nord-Pas de Calais, la Fédération universitaire et polytechnique de Lille et de nombreuses écoles (Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Lille, Ecole Centrale de Lille, Polytech Lille, Telecom Lille 1, Ecole Nationale Supérieure d'Arts et d'Industrie Textile, etc.) avec l'assistance de la DREAL Nord Picardie et du CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement). Cette fois encore, l'échelle et la démarche sont innovantes. Ce plan concernera ainsi environ 150 000 étudiants et personnels : la communauté d'universités et d'établissements est un acteur important des déplacements/transports de la région Nord-Pas de Calais. Le rayonnement du projet permettra de sensibiliser un très grand nombre d'acteurs sur un périmètre identique à celui du Plan de Protection de l'Atmosphère régional, auquel il est maintenant rattaché. Ce rattachement est également un des aspects novateurs, qui sera utilisé par le CEREMA pour développer une méthodologie de calcul des gains énergétiques et d'émission de polluants atmosphériques dans les plans de déplacement. La dimension exploratoire et méthodologique a suscité l'intérêt de la DGEC (Direction Climat Energie du MEDDE). Le CEREMA assurera un retour méthodologique pour alimenter la connaissance nationale sur ces sujets. Il s'agit d'une démarche ambitieuse et structurante pour la région. Des plans de déplacement d'universités existent ponctuellement mais aucun n'est mené à cette échelle et dans une logique commune. L'effet de levier à l'échelle régionale est important.

Vers l'Université zéro carbone

Dans le cadre des travaux menés en 2013 sur la Troisième Révolution Industrielle en Nord Pas de Calais (master Plan de Jérémy Rifkin), le Parlement du Savoir a proposé que les Universités régionales s'engagent dans le projet « Université zéro carbone » Il s'agit de promouvoir et aménager des campus en transition écologique et énergétique, concevoir des équipements et bâtiments démonstrateurs, faire évoluer l'offre de formation initiale et FTLV pour

mieux répondre aux besoins de compétences dans ce domaine, densifier et focaliser les axes de recherche, assumer le rôle d'éducation globale des étudiants ainsi que la responsabilité sociétale des Universités sur ces sujets.

La thématique du campus durable est initiée depuis 2011. Elle s'intensifie avec le plan de déplacement et la démarche zéro carbone.

C2- Campus numérique

La démarche a été engagée avec la mise en œuvre de l'UNR Nord-Pas de Calais (UNR NPDC). Ce consortium regroupe les six universités, l'École Centrale de Lille et l'Ensait. Il est piloté par l'université de Valenciennes. Le PRES est partenaire. La stratégie régionale mise en œuvre vise à :

- Favoriser les infrastructures TIC ainsi que le développement des services et des usages des TIC,
- Assurer un développement homogène sur l'ensemble du territoire (14 villes universitaires),
- Apporter un même niveau de service et d'accès aux ressources et services numériques,
- Mutualiser les moyens.

Les objectifs sont multiples :

- Généraliser à l'échelle de la région l'utilisation de l'Espace Numérique de Travail (ENT) par l'ensemble des étudiants et du personnel,
- Faciliter l'accès aux services numériques pour l'ensemble des étudiants,
- Contribuer à la modernisation des pratiques pédagogiques,
- S'adapter aux contraintes de disponibilité et de lieu de l'apprenant, aux attentes des usagers,
- Ouvrir vers de nouveaux publics,
- Organiser l'offre de formation ouverte et à distance, avec une visibilité régionale, nationale et internationale,
- Développer d'une manière cohérente les potentialités offertes par les TIC pour la formation initiale et continue.

Ces préoccupations ont vocation à être portées désormais par la communauté d'universités et d'établissements. Un groupe de pilotage, rassemblant les VP ou chargés de mission TIC des établissements a été constitué. Il est animé par le Pr Alain Mayeur, Vice-président de l'Université de Valenciennes. Trois axes sont actuellement privilégiés et sont portés dans le cadre d'un projet unifié pour le CPER :

- développer les usages des TICE afin d'accompagner la réussite des étudiants, le développement de la formation tout au long de la vie dans un contexte de nomadisme accru des étudiants et apprenants (mobilités internationales, stages, activité professionnelle au cours des études...);
- généraliser le très haut débit sur l'ensemble des établissements pour permettre à tout lieu d'enseignement supérieur et de recherche de disposer de capacités adaptées à des usages à distance croissants, favoriser l'accès des résidences universitaires à ces infrastructures;
- développer les infrastructures pour la recherche et le transfert, notamment vers les PME.

Cette démarche est nouvelle.

2.4- Les ressources de la Communauté d'universités et d'établissements

Emplois

L'équipe de la communauté d'universités et d'établissements compte 33 personnes. Cela représente 32 ETP. La masse salariale des emplois contractuels représente 880 550 €. S'ajoute la masse salariale des emplois mis à disposition, directement ou indirectement, pour un montant de 919 330 €.

Budget

Le budget 2014 en dépenses s'élève à 3 618 705 €.

Tableau 3- Dépenses

	FONCTIONNEMENT		PERSONNEL		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Administration Générale	634 427	440 000	178 640	240 100	30 000	30 000	843 067	710 100
A1 Gouvernance	97 675	20 000	0	35 000		0	97 675	55 000
A2 Administration générale	516 752	395 000	92 000	110 000	30 000	30 000	638 752	535 000
A3 Communication	20 000	25 000	86 640	95 100	0	0	106 640	120 100
1-Recherche et Valorisation	1 068 500	635 750	45 850	35 000	0	0	1 114 35	670 750
R1 Animation groupe recherche	0	25 000	0	0	0	0	0	25 000
R2 Soutien à la recherche	206 000	100 000	45 850	35 000	0	0	251 850	135 000
C3 Soutien aux Presses Septentrion	75 000	75 000	0	0	0	0	75 000	75 000
C4 Soutien à la bibliothèque régionale de Mathématiques	0	42 000	0	0	0	0	0	42 000
R3 SATT	787 500	393 750	0	0	0	0	787 500	393 750
2-Formation	1 050 197	829 000	389 685	297 785	8 000	12 000	1 447 882	1 138 785
F1 Formation des Maîtres ESPE (à titre indicatif)								
F2 Formation Doctorale	376 307	350 000	142 335	66 785	1 000	3 500	519 642	420 285
F3 Carte des formations Animation	0	25 000	0	0	0	0	0	25 000
F4 Carte des formations	60 000	50 000	62 300	38 000	0	0	122 300	88 000
F5 BQE Innovation Pédagogique	16 000	100 000	0	0	0	0	16 000	100 000
F6 Portefeuille Expériences Compétences (PEC)	160 000	100 000	0	0	0	0	160 000	100 000
F7 PECARE	0	25 000	0	0	0	0	0	25 000
F8 Observatoire Régional des Etudes Supérieures (ORES)	45 012	55 000	34 500	35 000	3 500	8 500	83 012	98 500
F9 Maison Entrepreneuriat (MDE)	392 878	124 000	150 550	158 000	3 500	0	546 928	282 000
3-Développement Actions Internationales	311 153	383 860	361 450	450 210	7 000	2 000	679 603	836 070
AI1 Actions internationales Animation	0	25 000	0	0	0	0	0	25 000
AI2 Actions internationales et ARCUS	147 361	210 700	47 075	47 000	1 000	0	195 436	257 700
AI3 Université Métropolitaine	21 320	21 320	27 300	32 000	0	0	48 620	53 320
AI4 International Academy	68 020	51 240	158 335	206 760	6 000	2 000	232 355	260 000
AI5 Centre d'Examen Français Langue Etrangère	35 752	50 600	78 950	89 550	0	0	114 702	140 150
AI6 Centre de Mobilité Euraxess - Amber	38 700	25 000	49 790	74 900	0	0	88 490	99 900
4-Développement Culture Scientifique, valorisation Patrimoine scientifique et Culture des Arts	97 248	151 000	112 225	112 000	14 000	0	223 473	263 000
C1 Culture et Patrimoine scientifiques	20 698	20 000	66 310	75 000	13 000	0	100 008	95 000
C2 Culture et Arts	20 550	25 000	45 915	37 000	1 000	0	67 465	62 000
C5 Soutien au projet "magazine NORD EKA"	0	20 000	0	0	0	0	0	20 000
C6 Soutien à la Maison des Sciences	0	30 000	0	0	0	0	0	30 000
C7 Abonnement Europresse	56 000	56 000	0	0	0	0	56 000	56 000
TOTAL DEPENSES	3 161 525	2 439 610	1 087 850	1 135 095	59 000	44 000	4 308 375	3 618 705

Recettes

Les recettes s'élèvent à 2 656 044 € et l'équilibre est donc réalisé par prélèvement sur le fonds de roulement. Il convient de prendre en compte la valorisation des ressources humaines mises à disposition par les établissements (900 K€).

Tableau 4- Recettes

Origine	
Cotisations des universités publiques	210 000 €
Subvention du conseil régional	966 800 €
Autres recettes	1 479 244 €
Total	2 656 044 €
Valorisation des ressources salariales mises à disposition par les établissements	919 330 €
Total	3 575 374 €

Sigles et abréviations

AMBER : AMERICAN Bridge for the Excellence in Research with Europe (projet européen)

BR2M : Bibliothèque Régionale de Mathématiques

CESER : Conseil Economique et Social et Environnemental Régional

CETI : Centre Européen des Textiles Innovants

CRGE : Conférence Régionale des Grandes Ecoles

DRESSTIC : Direction Recherche, Enseignement Supérieur, Santé et Technologies de l'Information et de la Communication du Conseil Régional Nord-Pas de Calais

EMD : Ecole des Mines de Douai

EPS : Espace Prospectif et Stratégique

ESR : Enseignement Supérieur et Recherche

FNAK : Fédération nationale Alfred Kastler

FUPL : Fédération Polytechnique et Universitaire de Lille

ICL : Institut Catholique de Lille

IEED : Institut d'excellence en matière d'énergies décarbonées

IFMAS : Institut Français des Matériaux Agro-Sourcés

IFSTTAR : Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux

IPL : Institut Pasteur de Lille

IRT : Instituts de recherche technologiques

KULAK : Katholieke Universiteit Leuven Campus Kortrijk (Université Catholique de Leuven -Campus de Courtrai)

LMCU : Lille Métropole Communauté Urbaine

MACE : test de Motivation d'aptitudes de compétences entrepreneuriales

MDE : Maison de l'Entrepreneuriat

MESHs : Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société

ORES : Observatoire Régional des Etudes Supérieures

PEC : Portefeuille d'Expériences et de Compétences

PECARE : Portefeuille d'Expériences et de Compétences Associatives pour la Réussite Etudiante

PEE : Pôle Entrepreneuriat Etudiant

PO : Programmes opérationnels

PRES : Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur

SATT : Société d'accélération du transfert de technologies

SRESR : Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

SRI-SI : Stratégie Recherche Innovation pour une Spécialisation Intelligente

UNR-NPDC : Université Numérique en Région Nord-Pas de Calais